



Curia Vista - Objets parlementaires

11.3784 – Interpellation

Menaces de suppression des liaisons ferroviaires ICN directes entre Genève et Bâle

Déposé par



Grabber Jean-Pierre

Date de dépôt

14.09.2011

Déposé au

Conseil national

Etat des délibérations

Non encore traité au conseil

Texte déposé

Un nouveau financement des infrastructures ferroviaires devrait prendre le relais de l'actuel FTP. Le rapport FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) sert de référence aux discussions, aux prises de position et aux décisions relatives à l'avenir de l'offre ferroviaire dans notre pays. Le projet STEP remplace le concept Rail 2030. Le Conseil fédéral entend consacrer 3,5 milliards de francs à une première phase de travaux, "l'étape d'aménagement 2025". Un article paru dans le journal "LE TEMPS" du 21 juillet 2011 nous apprend que la prise de position des CFF et la faible ampleur des moyens financiers prévus par la Confédération pour une première étape de travaux a suscité de vives inquiétudes quant à la pérennité des liaisons ICN directes Genève (Lausanne) - Neuchâtel - Bienne - Granges Nord - Moutier - Delémont - Laufen - Bâle.

Dans ce contexte, le Conseil fédéral est prié de dire:

1. S'il entend tout mettre en oeuvre afin d'assurer la pérennité des liaisons ferroviaires ICN directes entre Genève et Bâle, en passant par Moutier et Delémont.
2. S'il n'estime pas vital pour l'Arc jurassien oriental (Jura bernois et canton du Jura) de disposer de liaisons ferroviaires directes avec l'Arc lémanique et la Suisse romande en général.
3. S'il n'estime pas que la ligne ferroviaire Bienne - Delémont - Bâle devrait faire l'objet d'investissements prioritaires afin d'optimiser le raccordement de l'agglomération biennoise, du Jura bernois et du canton du Jura à la ligne TGV Rhin - Rhône.

Développement

Les actuelles liaisons ferroviaires ICN directes entre Genève et Bâle, en passant par Bienne, Moutier et Delémont, revêtent une importance stratégique, économique et symbolique évidente. Elles permettent de relier entre eux cinq cantons romands ou bilingues (Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne et le Jura), cinq capitales cantonales, quatre

universités et les sites d'au moins sept Hautes écoles spécialisées. C'est la ligne "horlogère" par excellence puisqu'elle touche de très nombreux centres de production et d'exposition de l'une des industries phare de notre pays. Elle autorise aussi la grande majorité de la population du canton du Jura et celle de la partie septentrionale du Jura bernois à se rendre dans l'Arc lémanique ou d'en revenir sans changer de train à partir de Moutier et de Delémont. Cette ligne ICN doit absolument être pérennisée et même renforcée.

Conseil prioritaire

Conseil national

Cosignataires (20)

Aubert Josiane Baettig Dominique Brélaz Daniel Bugnon André Favre Laurent
Frehner Sebastian Glauser-Zufferey Alice Grin Jean-Pierre John-Calame Francine
Lumengo Ricardo Maire Jacques-André Nidegger Yves Nordmann Roger
Pardini Corrado Perrin Yvan Rennwald Jean-Claude Reymond André
Rielle Jean-Charles Stöckli Hans van Singer Christian

Descripteurs (en allemand): Aide

Schienennetz Schienenverkehr ZEB Sparmassnahme Jura Basel-Stadt
Genf (Kanton)

Indexation complémentaire:

48

Compétence

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de
la communication
(DETEC)

Vous êtes ici: [Le Parlement suisse](#) > [Recherche](#) > [Geschaefte](#)